



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 3895

Texte de la question

ÉPIDÉMIE DE DENGUE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Philippe Naillet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philippe Naillet. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, La Réunion est sous la menace d'une épidémie de dengue. Alors que la saison chaude touche à sa fin, l'agence régionale de santé a annoncé 146 cas de dengue en quatre mois, dont 26 cette semaine. Malgré l'arrivée de l'hiver austral, la circulation virale risque de se poursuivre et d'engendrer une augmentation massive du nombre de cas au retour de l'été. Ce qui retient le plus l'attention, c'est le changement de rythme de la contamination : nous sommes passés de 10 cas par semaine à plus de 25.

Chacun a encore en mémoire les conséquences terribles de l'épidémie de chikungunya de 2005 : les conséquences pour le secteur touristique, avec des centaines d'emplois supprimés et une baisse durable de la fréquentation de notre île ; les conséquences économiques difficiles, quand 10 000 employés ne pouvaient plus se rendre sur leur lieu de travail ; les conséquences humaines dramatiques, avec pas moins de 258 morts.

Cette épidémie avait été sous-estimée par les autorités de l'époque. Si la dengue n'est pas le chikungunya, nous devons néanmoins tirer les enseignements de 2005. Aujourd'hui, la population est mobilisée pour lutter contre les points d'eau stagnante et pour apporter une protection particulière aux enfants et aux seniors. Ces gestes sont connus, mais il faut encore les expliquer pour qu'ils soient mieux appliqués. Nous devons renforcer la connaissance, la surveillance et la préparation de la réponse à apporter face au risque d'introduction et de diffusion des maladies vectorielles. Nous devons également renforcer l'indispensable expertise locale et la coopération régionale en matière de santé avec les îles voisines.

Cependant, madame la ministre, ce que la population réunionnaise attend aujourd'hui, c'est de savoir quelles mesures vous comptez mettre en œuvre pour éviter une épidémie de grande ampleur sur le territoire de La Réunion. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue dans cet hémicycle, que vous avez rejoint à l'occasion de l'entrée au Gouvernement d'Ericka Bareigts. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Philippe Naillet. Merci.

Mme Marisol Touraine, ministre. Vous avez raison de rappeler que La Réunion a été confrontée, au cours des dix dernières années et un peu plus, à des épidémies importantes – la dengue, le chikungunya – qui ont marqué douloureusement la population, mais qui, en même temps, ont permis de forger une véritable expérience, une véritable compétence sur cette île. Je veux saluer le travail remarquable mené par les collectivités, les professionnels de santé, les hôpitaux et les agences de l'État de ce territoire.

Il est vrai que, depuis la fin de l'année dernière, nous constatons un développement de la dengue à La Réunion, dont la propagation s'est intensifiée au mois de mars dernier avec 146 nouveaux cas.

En lien avec la préfecture et l'agence régionale de santé, nous avons adressé des messages de prévention à la population et nous avons mobilisé l'ensemble des secteurs de la lutte anti-vectorielle. Depuis le début de l'année, 6 000 visites à domicile ont été réalisées, et je peux vous annoncer que nous sommes prêts à renforcer ces moyens par l'envoi de professionnels du service d'urgence sanitaire, jusqu'à présent rattachés à l'EPRUS – Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires – dont les missions ont été reprises par la nouvelle agence Santé publique France.

Par ailleurs, vous le savez, Sanofi a mis sur le marché dans certains pays un vaccin contre la dengue. Celui-ci n'est pas encore accessible en France, mais si la situation l'exige, nous examinerons les conditions d'une mise à disposition anticipée de ce vaccin à La Réunion. Nous sommes mobilisés aux côtés de La Réunion, monsieur le député. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Huguette Bello. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Naillet](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3895

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2016](#)